

BULLETIN D'INSCRIPTION

Training SYS CODEV 8 et 9 janvier 2018

Nom et prénom :

Profession :

Promotion :

Coordonnées professionnelles :

Entreprise :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

e-mail :

Coordonnées personnelles :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

e-mail :

Tarifs au 1^{ier} janvier 2018 :

- 650 € HT Particuliers ou auto-entrepreneurs soit 780 € TTC
- 800 € HT Indépendants soit 960 € TTC
- 1 100 € HT Entreprises, institutions, prise en charge par la formation professionnelle soit 1 320 € TTC

J'ai besoin d'une convention de formation (Précisez le nom et l'adresse de l'entreprise et le nom de la personne référence)

Règlement à l'ordre de : **SYS CODEV**

Nom et adresse de facturation :

Coordonnées personnelles

Coordonnées professionnelles

Autre (spécifiez)

J'atteste avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Inscription (CGI) reçues avec ce bulletin et je les accepte.

Date :

Signature :

**Bulletin à retourner avec votre règlement à : SYS CODEV Bernard LEVEQUE : 170, Avenue Ledru Rollin
75011 PARIS**

SYS CODEV

Conditions Générales d'Inscription aux formations SYSCODEV

Article 1 : Inscription et paiement :

Les inscriptions sont prises en compte à la réception du bulletin d'inscription signé et du montant total de la formation payable par chèque(s) à l'ordre de : SYSCODEV, ou de la convention de formation dûment complétée et signée. Les inscriptions sont retenues selon l'ordre d'arrivée.

Article 2 : Annulation :

SYSCODEV se réserve le droit d'annuler un groupe de formation si le nombre de participants inscrits n'est pas suffisant pour son organisation ou son fonctionnement ou si des circonstances imprévues l'exigent. En cas d'annulation, les frais d'inscription seront intégralement remboursés dans les jours suivant la notification de l'annulation.

Article 3 : Désistement, Interruption :

En cas d'annulation par le stagiaire plus de 30 jours avant le début de la formation, le montant sera intégralement remboursé moins 50 euros pour frais de dossier.

En cas d'annulation entre 15 et 30 jours avant le début de la formation : 50 % du coût total de la formation seront retenus.

En cas d'annulation moins de 15 jours avant le début de la formation ou pour toute formation commencée le coût total est dû.

Article 4 : Propriété intellectuelle :

Les enregistrements audio du contenu de la formation sont soumis à l'autorisation du formateur et des participants.

SYSCODEV et l'animateur de la formation sont propriétaires des contenus relatifs aux modules de formation et des documents pédagogiques. Toute personne se permettant la reproduction ou diffusion de ces documents dans un cadre autre que privé est soumise aux peines prévues par la loi.

Toute utilisation de la marque SYSCODEV dans un processus de démarche commerciale est soumise à l'accord préalable de la Société.

Article 5 : Différends éventuels :

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le litige sera porté devant le Tribunal compétent de Paris.